



**Syndicat Pénitentiaire des
Surveillant(e)s et
Surveillant(e)s Brigadiers
MC ENSISHEIM**



ENSISHEIM, le 20 juillet 2023

La fête du slip...

Au royaume de la Maison Centrale d'Ensisheim, l'illogisme est roi.

Les sujets/surveillants sont tenus d'observer le règlement à la lettre, mais la royauté/direction s'affranchi allègrement de cette obligation.

Pour preuve, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir, que l'un des intervenants extérieurs de la journée, venus pour élaguer les arbres, avait un casier judiciaire.

Un intervenant extérieur, avec un casier judiciaire, ayant accès à divers outils, dont une tronçonneuse de belle taille, et se promenant dans l'enceinte de la maison centrale avec l'aval de la direction.

Cocasse n'est-ce pas ?

Mais de qui se moque-t-on ?

Lorsqu'il s'agit de mettre des demandes d'explications pour des oublis de pointage, la hiérarchie répond présent.

Mais à partir du moment où la hiérarchie décide de ne pas respecter le règlement par commodité, qui sera là pour garantir notre sécurité et notre intégrité physique ?

Comment pouvons-nous encore exercer notre métier de manière professionnelle et sereine dans ces conditions ?

La règle est claire, à partir du moment où l'intervenant a un casier judiciaire, il ne pénètre pas dans l'enceinte de la prison. C'est à cela que servent les enquêtes gendarmerie.

Ce genre de situation ne doit en aucun cas se reproduire.

« Nous ne vous oublions pas. »

Le bureau local

SPS ENSISHEIM : LE SEUL SYNDICAT 100 % SURVEILLANT